

LYCEE GENERAL TECHNOLOGIQUE ET PROFESSIONNEL  
PRE DE CORDY  
24200 SARLAT LA CANEDA

**SECTION SPORTIVE SCOLAIRE**

**RUGBY**

**DOSSIER DE CANDIDATURE  
Année scolaire 2018-2019**

<b>INSCRIPTION</b>
--------------------

**Nom et Prénom du candidat :**

Date de naissance :

Classe demandée pour 2018/2019 :

**a) Fiche d'inscription**

**b) Dossier sportif**

**c) Charte élève**

**d) Certificat médical de non contre-indication avec un électrocardiogramme du médecin traitant obligatoire.**

Ce dossier est à rendre pour **fin MAI 2018**, dernier délai, accompagné des différentes pièces demandées.

Pour tout renseignement :

Mme DELMONT (professeur d'EPS coordonnateur de la section) – téléphone : 06 81 74 00 32

LYCEE GENERAL TECHNOLOGIQUE ET PROFESSIONNEL  
PRE DE CORDY  
24200 SARLAT LA CANEDA

**SECTION SPORTIVE SCOLAIRE**

**RUGBY**

**FICHE D'INSCRIPTION**

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse de la famille :

Téléphone fixe :

Téléphone portable :

Email :

Etablissement scolaire actuel :

Classe :

Régime souhaité :  Externat       Demi-pension       Internat

Classe demandée (précisez la formation 2<sup>nd</sup>, 1<sup>ère</sup>, Terminale, Bacpro ...):

Choix des enseignements exploratoires en 2<sup>nd</sup> GT : 1)

2)

Éventuellement 3)

Options ou spécialités pour les autres formations :

Langue vivante 1 :

Langue vivante 2 :

**A JOINDRE IMPERATIVEMENT A CETTE FICHE**

**1/ Une demande d'inscription sur papier libre rédigée par le candidat où apparaissent ses motivations pour intégrer la section sportive rugby et signée par les parents.**

**2/ Une copie des bulletins des deux premiers trimestres de l'année en cours.**



**LYCEE GENERAL TECHNOLOGIQUE ET PROFESSIONNEL  
PRE DE CORDY  
24200 SARLAT LA CANEDA**

**CHARTRE « ELEVE » – SECTION SPORTIVE RUGBY**

Chaque élève, membre de la section sportive rugby, bénéficie :

- D'entraînements intégrés à son emploi du temps :  
2 x 2 heures par semaine.  
Une séance de physique, une séance de spécifique.
- D'un suiti scolaire : préparation à l'orientation, évaluation trimestrielle pour tous (appréciation), mise en place d'un dialogue régulier entre le professeur d'EPS, le professeur coordonnateur, les professeurs principaux, la vie scolaire, le club...  
En cas de difficulté scolaire, organisationnelle ou physique, une régulation peut-être mise en place.
- D'un suiti médical.
- D'une éducation à la citoyenneté sportive : information sur les thèmes liés au dopage, à l'entraînement-récupération, à la diététique et à la formation de jeune officiel .
- D'une prise en charge concernant la participation aux compétitions scolaires (déplacements...).
- 

En contrepartie, l'élève s'engage à :

En tant qu'élève je m'engage à...	En tant que joueur, sportif, je m'engage à...	En tant qu'interne, externe, je m'engage à...
<p><b>Respecter le règlement intérieur</b> de l'établissement (horaires, présence, comportement)</p> <p><b>Organiser</b> mon travail personnel dans la semaine.</p> <p><b>Signaler</b> toute difficulté persistante au professeur référent de la section pour un ajustement éventuel.</p>	<p><b>Être présent</b> à l'ensemble des entraînements</p> <p><b>Être à l'heure</b> à l'ensemble des entraînements</p> <p><b>Signaler</b> rapidement toute difficulté physique ou coup de fatigue</p> <p><b>Adhérer à l'AS du lycée</b> pour pouvoir le représenter lors des compétitions</p>	<p><b>Avoir une hygiène de vie</b> permettant de concilier études et entraînements</p> <p><b>Respect</b> du règlement et des horaires de l'internat</p> <p><b>Distinguer</b> les actes déplacés des autres et ne pas s'y prêter par conséquent.</p>

Signature de l'élève

Signature des parents